

Mesdames, Messieurs,

J'ai pris connaissance de votre courrier et je suis très sensible à l'ensemble de vos arguments.

Vous donnez à votre courrier et à votre réflexion une vision stratégique que je partage pour l'essentiel. Vous avez parfaitement raison de poser dès à présent les points à la nécessaire réflexion sur les jours d'après déconfinement.

Quant à l'aspect économique, je partage l'idée qu'il faudra un soutien fort aux familles et certainement très fort dans les pays plus durement touchés comme l'Italie et l'Espagne entre autres.

Sachez que nous ne ménageons pas nos efforts aux côtés des parents d'élèves pour faire entendre votre vision de la situation en tenant compte de chaque contexte et chaque type d'établissement.

Je reprends en rouge les points où je suis en accord avec vous, les autres méritent débat, non pas que je ne sois pas d'accord mais ils méritent une étude d'impact déclinée à l'échelle d'un réseau en souffrance puisque pour une partie ils relèvent d'une aide de l'Etat français :

- ❑ mise à disposition d'un plan pédagogique complet pour l'année 2020-2021 incluant l'éventualité d'une reprise partielle du Lycée ;
- ❑ frais de scolarité allégés pour ce troisième trimestre pour toutes les familles ainsi que pour l'année 2020-2021 pour les familles qui en auront besoin à travers une contribution financière de l'AEFE ;
- ❑ couverture par l'AEFE des écolages pour non réinscription à hauteur de l'effectif de la rentrée 2019-2020 et ce, pour toute l'année scolaire 2020-2021 ;
- ❑ au moment de la réinscription de chaque élève, mise en place d'un avoir à valoir sur la facture du premier trimestre 2020-2021, avoir pris en charge par l'AEFE, un geste concret envers les parents ;
- ❑ aide financière de crise de l'AEFE pour couvrir tous les frais exceptionnels qu'une réouverture partielle en septembre occasionnerait, en particulier frais de personnels et matériel informatique pour les professeurs ;
- ❑ mise à disposition rapide de moyens financiers extraordinaires pour anticiper les mises en place des infrastructures (salles de cours additionnelles et / ou provisoires, aménagement des locaux) adaptées aux normes sanitaires dès que notre pays d'accueil les diffusera ;
- ❑ mise à disposition de moyens afin de transposer de façon sûre les mesures sanitaires prévues (nettoyage, solutions barrière, protection des enfants et des personnels, ...).

N'hésitez pas à nous faire part régulièrement de l'état d'esprit des parents en Italie, je ferai remonter aussitôt lors des réunions ministérielles vos propositions.

Bien cordialement et n'hésitez pas,



Samantha CAZEBONNE

Députée de la cinquième circonscription des Français de l'étranger

Espagne – Portugal – Andorre – Monaco

www.samantha-cazebonne.com